



MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
ET DU DIALOGUE SOCIAL

PARIS, LE 25 AVRIL 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

**Plan 500 000 formations supplémentaires
Signature du protocole d'accord
relatif au plan régional Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées
de mobilisation pour l'emploi et la formation professionnelle**

Clotilde Valter, Secrétaire d'Etat chargée de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage, s'est rendue à Toulouse pour la signature du protocole d'accord relatif au plan régional de mobilisation pour l'emploi et la formation professionnelle, déclinaison du plan *500 000 formations supplémentaires* pour la région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées. Le protocole a été signé par Mme Carole Delga, Présidente du Conseil régional, par M. Pascal Mailhos, Préfet de la région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées et Préfet de la Haute-Garonne, ainsi que par le Comité Paritaire Interprofessionnel Régional pour l'Emploi et la Formation Professionnelle (COPAREF), représenté par ses deux co-Présidents M. Stéphane Bonnetain et M. Jean-Michel Verdu.

Les partenaires sociaux sont parties prenantes dans la gouvernance du plan et contribueront à l'effort financier en faveur de la formation des personnes qui en ont le plus besoin en mobilisant notamment le Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels (FPSPP).

Mme Carole Delga, Présidente de la Région, a comparé ce plan à un « *plan Marshall régional pour l'emploi* » avant de souligner que la Région, l'Etat et les partenaires sociaux font front commun « *pour mener la bataille pour l'emploi* ».

MM. Stéphane Bonnetain et Jean-Michel Verdu, co-Présidents du COPAREF, ont fait savoir qu'ils étaient convaincus par la pertinence du plan *500 000 formations supplémentaires* et qu'ils seraient vigilants sur le suivi et l'efficacité du dispositif, qui doit, selon eux, répondre aux besoins des entreprises, des personnes et des territoires.

Renforcer l'accès à la formation pour les personnes en recherche d'emploi

Le Plan *500 000 formations supplémentaires* exprime une volonté politique forte qui s'articule autour de trois objectifs :

- porter en 2016 le nombre d'actions de formation au bénéfice des personnes en recherche d'emploi à hauteur de 1 million, ce qui représente un doublement par rapport à 2015 ;
- réaliser 300 000 de ces formations prioritairement pour les demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés et de longue durée, qui sont les plus durement frappés par le chômage ;
- préparer l'avenir par le développement de formations aux nouveaux métiers, liés à la transition énergétique ou à la transformation numérique par exemple.

Tout au long de la mise en œuvre du plan, une attention particulière sera portée à deux conditions essentielles de succès : d'une part, la qualité des formations réalisées, d'autre part, l'accompagnement des bénéficiaires en sortie de formation, afin de favoriser l'accès à l'emploi ou vers d'autres formations pour compléter un parcours de qualification.

Une gouvernance partenariale, des moyens financiers exceptionnels

Compte tenu des compétences que leur reconnaît la loi, les Régions volontaires assurent la coordination de la mise en œuvre territoriale du plan, sous réserve qu'elles s'engagent à maintenir leur effort propre en faveur de la formation des personnes en recherche d'emploi, au niveau de ce qui a été accompli en 2015.

L'effort mis en œuvre pour la réalisation des actions de formation supplémentaires en région par rapport à 2015 est compensé par l'État qui dégage à cet effet une enveloppe financière exceptionnelle de 1 Md€.

Le 18 mars s'est ouverte la séquence de signature des conventions régionales liant l'Etat, les Régions et les partenaires sociaux pour la mise en œuvre territoriale du plan. **La signature dans la région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées est la douzième**, après celles intervenues en Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine le 18 mars, Centre Val-de-Loire le 21 mars, Bretagne et Nord Pas-de-Calais Picardie le 23 mars, Aquitaine-Limousin-Poitou-Charente le 25 mars, la Réunion le 30 mars, Bourgogne Franche-Comté le 5 avril, Île-de-France le 14 avril, la Guadeloupe le 15 avril, la Normandie le 18 avril et la Corse le 22 avril.

Myriam El Khomri et Clotilde Valter continueront à se rendre dans les prochains jours dans les régions de France qui souhaitent s'engager dans ce partenariat dynamique au bénéfice des personnes en recherche d'emploi.

Plus d'infos sur le *Plan 500 000 formations supplémentaires*

Le dossier de presse : <http://travail-emploi.gouv.fr/grands-dossiers/plan-500-000>

Contact presse : secretariat.presse@cab.travail.gouv.fr / 01 49 55 31 02